

Les locomotives assurent à l'export

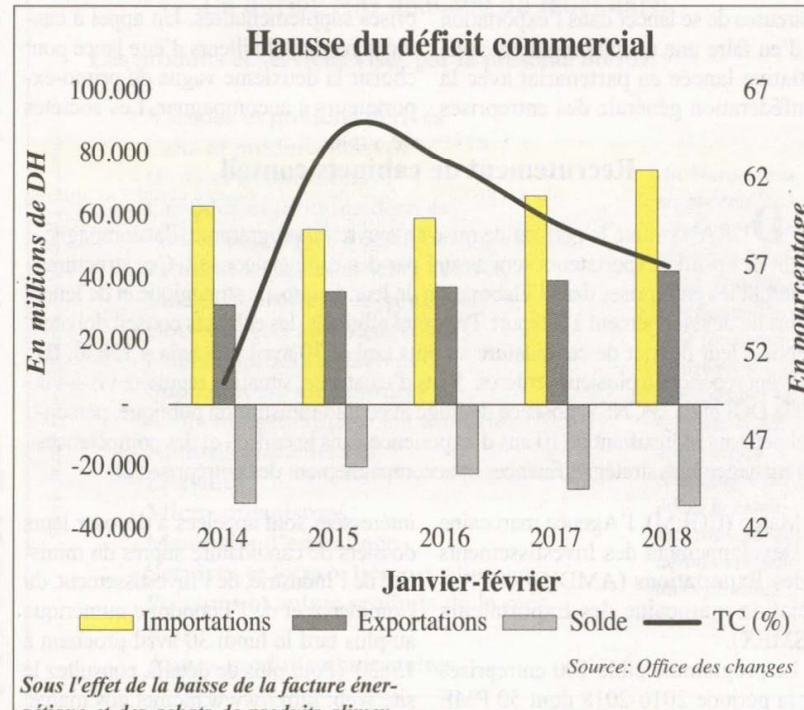
- Un mauvais départ malgré l'investissement
- Le déficit s'est creusé de 19,2% à fin février
- Les ventes automobiles en hausse de 15,5% à fin février

LE déficit commercial à fin février s'approche du niveau enregistré durant la même période en 2014. A l'époque, les échanges étaient plombés par la facture énergétique et céréalière. Un schéma quasi identique se reproduit avec toutefois une forte progression des importations de biens d'équipement laissant supposer une reprise de l'investissement.

Pour les deux premiers mois de l'année, le déficit s'est creusé de 19,2% s'établissant à 32,1 milliards de DH. Cette évolution résulte d'une augmentation des importations (+12,5%) plus importante que celle des exportations (+8%). Le taux de couverture a ainsi baissé de 2,4 points à 57%.

Les importations ont culminé à 74,9 milliards de DH tirées en particulier par les produits énergétiques et les produits alimentaires. La facture énergétique atteint 12,3 milliards de DH et contribue pour près de 25% dans la hausse des importations. Ce qui s'explique par l'appréciation des achats du gaz de pétrole et autres hydrocarbures. De même les importations des produits alimentaires se sont appréciées de 26,7% en raison de l'augmentation des achats du blé et maïs.

La liste des approvisionnements renvoie des signaux positifs sur la reprise de l'investissement puisque les achats des biens d'équipements, des demi-pro-



Sous l'effet de la baisse de la facture énergétique et des achats de produits alimentaires, le déficit commercial recule à fin février 2015. Depuis cette date, la courbe s'est inversée

duits, produits bruts et de produits finis de consommation ont repris. Les importations des biens d'équipement et de demi-produits ont progressé respectivement de 13,9% et de 4,2%. Ils représentent 46,7% du total des importations à fin février 2018 contre 48,1% à la même période de 2017 et 41,2% en 2014.

Les exportations se sont raffermies de 8% sur un an à 42,7 milliards de DH. Cette évolution reflète une amélioration des expéditions de tous les secteurs excepté la stabilité pour les phosphates et dérivés qui représentent 13,3% d'export.

Dans les nouveaux métiers mondiaux, les ventes automobile gardent le rythme

(+ 15,5%) à 10,8 milliards de DH. Les exportations de l'aéronautique sont également sur une tendance favorable: + 15%, à 1,8 milliard de DH. Quant à l'électronique, ses ventes ont augmenté de 1,1% atteignant 1,5 milliard de DH.

Les ventes des produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire se maintiennent sur une tendance positive. Pareil pour le textile et cuir dont les ventes à l'étranger se sont appréciées de 3,3% à 6,1 milliards de DH.

A fin février, la balance des voyages fait ressortir un excédent de 7,1 milliards de DH en hausse de 38,3%. Les recettes des MRE sont également en hausse: 10,4 milliards de DH à fin février contre 8,8 milliards un an auparavant. Seule note négative, la baisse des investissements directs étrangers de 10,8%. Ce résultat s'explique par une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes. □

K. M.
→→→

Export: Un paquet de mesures orientées PME

• Appel à candidature au profit de 50 primo-exportateurs

• Appui financier, accompagnement sur 3 ans... Le détail

CEDEAO, zone de libre-échange continentale, ALE... Les entreprises marocaines doivent affûter leur compétitivité industrielle et leur offre exportable pour fructifier leur business. Or, la réalité est tout autre. La quête de marchés étrangers est le parent pauvre des stratégies de développement des PME marocaines. Les chiffres, fournis par la tutelle, sont là pour le rappeler: seulement 1% du tissu entrepreneurial exporte, soit 6.000 entreprises sur un total de 600.000. Aussi, 90% de ces flux sont générés par 400 entreprises exportatrices (Cf. L'Économiste du 27 février 2018).

Pour appuyer sur l'accélérateur, la tutelle a mis en place un programme d'appui spécifique aux entreprises ayant

un potentiel à l'export et surtout celles désireuses de se lancer dans l'exportation ou d'en faire une activité régulière. Une initiative lancée en partenariat avec la Confédération générale des entreprises

de la région de Tanger-Al Hoceima. La deuxième étape devra profiter à 50 entreprises supplémentaires. Un appel à candidature vient d'ailleurs d'être lancé pour choisir la deuxième vague de primo-exportateurs à accompagner. Les sociétés

Recrutement de cabinets conseil

DURANT toute la période de mise en œuvre du programme, l'accompagnement des primo-exportateurs sera assuré par des cabinets conseil. Ces structures aideront les entreprises dans l'élaboration de leur diagnostic stratégique et de leurs plans de développement à l'export. Pour être éligibles, les cabinets conseil doivent déposer leur dossier de candidature au plus tard le 30 avril prochain à 15h30. Ils doivent répondre à plusieurs critères: 5 ans d'existence, situation régulière vis-à-vis de la DGI et de la CNSS, absence de litige avec l'administration publique, personnel permanent justifiant de 10 ans d'expérience dans le conseil et des compétences en management, stratégie, finances et accompagnement des entreprises. □

du Maroc (CGEM), l'Agence marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) et l'Association marocaine des Exportateurs (ASMEX).

Le programme cible 100 entreprises sur la période 2016-2018 dont 50 PME ont été sélectionnées en 2017. La deu-

xième étape devra profiter à 50 entreprises supplémentaires. Un appel à candidature vient d'ailleurs d'être lancé pour choisir la deuxième vague de primo-exportateurs à accompagner. Les sociétés intéressées sont appelées à déposer leurs dossiers de candidature auprès du ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie numérique au plus tard le lundi 30 avril prochain à 15h30. (Pour plus de détails, consultez le site web: <http://www.mcinet.gov.ma/ce/primo-exp/documents.asp>)

Sont ciblées les entreprises ou coopératives, de droit marocain, non exportatrices ou ayant une activité export non régulière et dont le chiffre d'affaires moyen à l'export ne dépasse guère 5 millions de DH, sur les 3 dernières années. Sont éligibles toutes les entreprises répondant à ces critères, abstraction faite de leur profil, leur taille ou leur secteur d'activité. Toutefois, elles doivent justifier d'au moins deux ans d'existence.

Ce programme apporte aux entreprises le soutien financier et technique sur une période de 3 ans. Chaque entreprise bénéficiera de 3 millions de DH, à raison de 1 million de DH/an. Cet accompagnement leur permettra de se doter d'une stratégie export adéquate et de bénéficier d'actions de formation, de coaching durant toute la période de mise en œuvre de leurs stratégies de développement à l'international. Par ailleurs, l'État prendra en charge certaines actions de prospection, de promotion et de commercialisation à destination des marchés étrangers. □

Nadia DREF